

Remorque de travail

Marque de fabrique

C O N D E C T A

Type

C 5 0 0

Fiche d'homologation No

CH 9171 29

Constructeur  
IdentificationERICH ROLLAND oHG, Richard-Stockerstrasse 16, Engen (Hegau) (D)  
sur la plaquette du constructeur = "C 500"

Plaquette constructeur

à gauche, à l'avant, latéralement, sur la carrosserie

Numéro du châssis

à gauche, à l'arrière, en haut, sur le timon

Importateur principal

CONDECTA AG, Baumaschinen, Kanzleistrasse 57, 8405 Winterthur

Véhicule homologué

78402

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension

-

Direction

-

Frein de service

-

{ mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, à vis,  
avec câble de sécurité

Frein d'arrêt

Carrosserie

remorque de chantier

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

6800

Largeur

2240

Hauteur

3110

Porte à faux

av

av

4150

ar

ar

2650

Empattement

Voie

av

ar

1510

Dist. anneau axe

av

ar

4150

Distance pivot

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

20

1165

1185

Charge utile ou

(sans aménagement intérieur)

Poids effectif

selon l'aménagement intérieur

Poids total

Garantie fabrique

50

1850

1750

Dimens. pneus

7.00-14

Ply / bar

8 / 3,25

Charge

1750

pour V max

30

Vitesse maximale selon constructeur

30

Vitesse maximale selon tenue de route

30

<b>Equipement</b>		<b>Moteur de travail</b>	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à 1/min _____
Clignoteurs	av -	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptres	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. I (E)		
	ar III (E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>	
Feux de gabarit	av A (E)	Genre remorque	Remorque de travail
	lat. -	Marque et type	CONDECTA C 500
	ar -	FH-No CH	9171 29
	ar vers l'av -	Carrosserie	remorque de chantier
Eclairage plaque	1/à gauche combiné	Poids à vide	_____ Charge utile _____
Cale	2/220x95x95 mm	Poids de service	s. bulletin pes. Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

A noter dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;  
 - le poids à vide du véhicule tracteur doit être d'au moins le double du poids effectif de la remorque.

OK

Winterthur, 21.6.78

Lieu et date de l'homologation

Service fédéral d'homologation